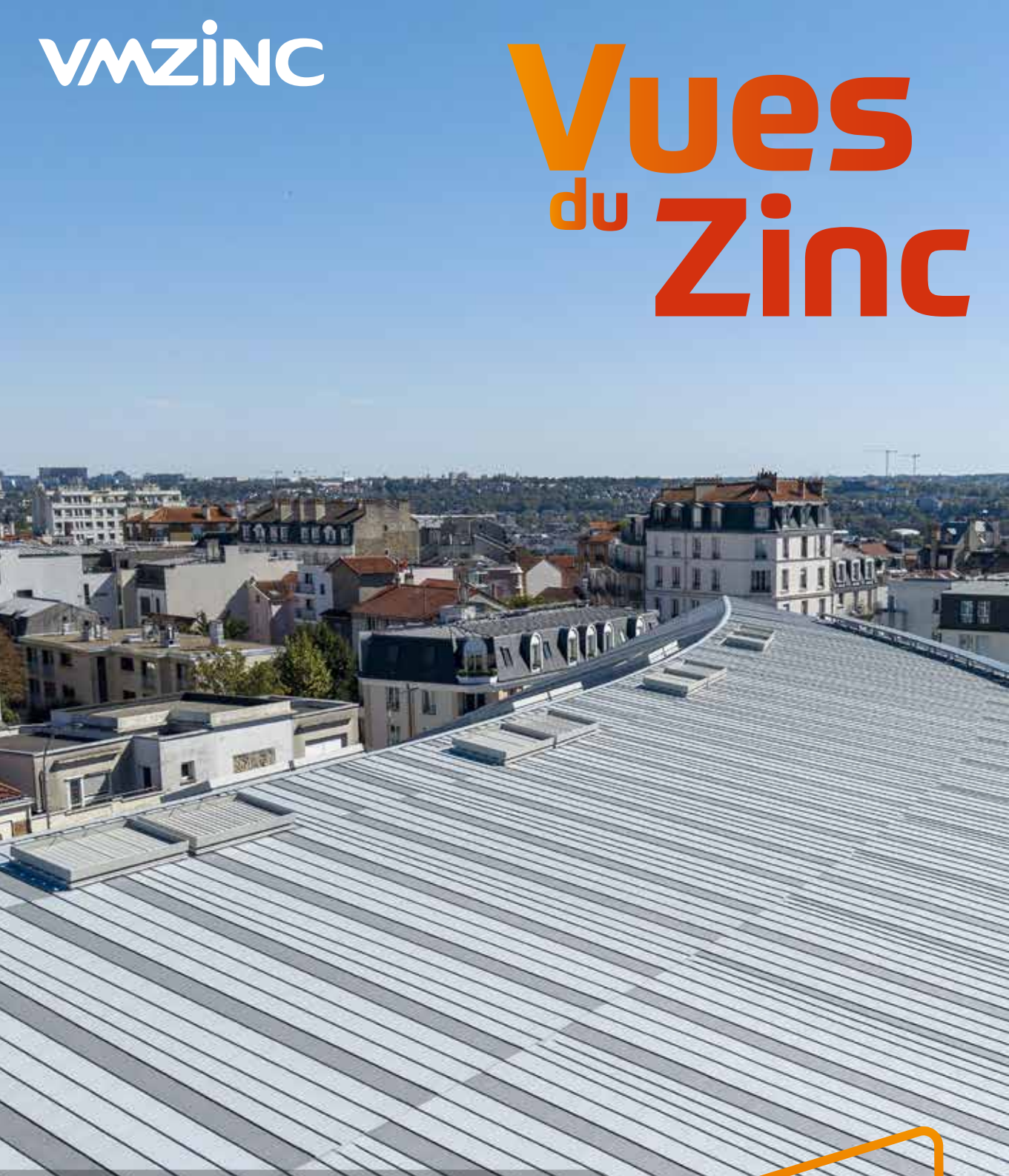
VMZINC

Vues du Zinc



EN BREF Nouvelle formation sur les ornements
Pattes monovis VMZINC® pour couverture ventilée

ZOOM Photovoltaïque sur couverture VMZINC®

REPORTAGE Projets régionaux Nord-Centre

TÉMOIGNAGE Nouvelle Halle de Nogent-sur-Marne

À SAVOIR Retrait du film de protection en phase de chantier

INITIATIVES Confort d'été

74

NOVEMBRE 2026

VM BUILDING SOLUTIONS



Chers clients, chers partenaires,

Je suis heureux de m'adresser à vous, pour la première fois dans ce nouveau numéro de Vues du Zinc, en tant que Directeur Commercial. Je me réjouis de poursuivre et développer avec vous la relation de confiance qui nous unit.

Le bâtiment évolue, et avec lui le rôle de la toiture. Au-delà de protéger durablement, elle doit aujourd'hui contribuer à la performance énergétique, au confort et à l'adaptation de nos bâtiments aux évolutions climatiques.

Dans ce nouveau numéro de notre magazine, nous mettons en lumière cette évolution autour de ce qui fait la force de notre métier : l'innovation, la maîtrise technique et le savoir-faire des professionnels.

Innover, c'est faciliter la mise en œuvre, avec nos pattes monovis VMZINC®, mais aussi transmettre les gestes d'excellence grâce à notre nouvelle formation dédiée aux ornements.
C'est également accompagner les nouveaux usages avec trois solutions de fixation photovoltaïque adaptées aux couvertures VMZINC®.

La nouvelle Halle de Nogent-sur-Marne illustre quant à elle la capacité du zinc à conjuguer exigence architecturale, technicité et pérennité.

Enfin, face à des étés plus chauds, le colloque « Bien vivre sous les toits », et le livre-blanc qui en a découlé, rappellent combien isolation, ventilation et diagnostic global deviennent essentiels, et combien le rôle du couvreur évolue.

En cette fin d'année que nous savons exigeante pour beaucoup d'entre vous, je tiens à vous assurer de notre engagement à vos côtés. Bon courage à toutes et à tous, merci pour votre confiance et très bonne lecture.

Stéphane Colombe
Directeur Commercial

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
PEFC 10-31-1075
www.pefc-france.org

En bref

Nouvelle formation sur les ornements



Découvrez la nouvelle formation ornement.

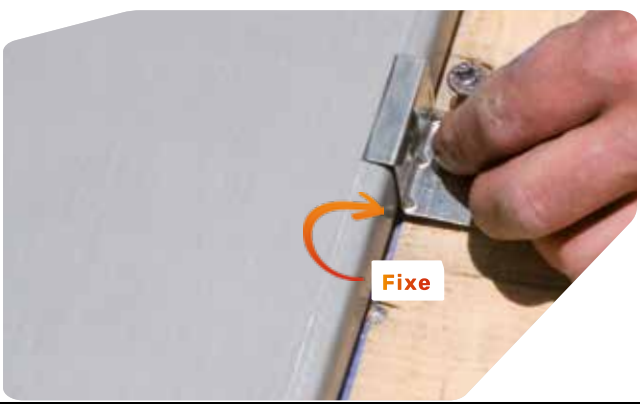
VMZINC® enrichit son offre de formation avec un nouveau module dédié à la pose des ornements. Destinée aux couvreurs expérimentés, cette formation allie théorie et pratique pour perfectionner les techniques de façonnage et de mise en œuvre sur des ouvrages traditionnels et patrimoniaux. Une nouvelle opportunité de transmettre et de valoriser un savoir-faire d'excellence.

Pattes monovis VMZINC® pour couverture ventilée

La patte monovis VMZINC® pour couverture ventilée est sous DTA. Ce système breveté de fixation pour joint debout se compose de pattes fixes et coulissantes utilisant une seule vis. En réduisant le nombre de fixations, il permet une mise en œuvre rapide et une gestion simplifiée sur chantier.



CC FAT
DTA
DOCUMENT TECHNIQUE D'APPLICATION
VMZ Pattes Monovis VMZINC®
5.1/18-2556_V2 publié le 16/07/2025



Découvrez nos pattes monovis VMZINC® pour couverture ventilée.

Remerciements : Ce magazine a été réalisé grâce à la précieuse collaboration des équipes VM Building Solutions®
Directeur de la publication : Barbara Nordberg | Maquette : Aminata Diakité | Rédaction : Open Place | Photos : Paul Kozlowski | Impression : Imprimeries Dridé

Zoom

Nouveauté

Photovoltaïque sur couverture VMZINC®

L'intégration de panneaux photovoltaïques sur une couverture zinc nécessite de prendre en compte les caractéristiques de la couverture, les charges du système et son adéquation avec la structure du bâtiment. **VMZINC® propose trois solutions de fixation compatibles avec les couvertures ventilées à joint debout et/ou à tasseaux**, pour les projets neufs comme en rénovation.

3 solutions de fixation adaptées à vos projets

K2 Systems : pinces CF:x + SingleRail

Destinée aux couvertures à joint debout VMZINC®, cette solution repose sur des pinces en aluminium fixées sur le joint debout et recevant les rails SingleRail supportant les panneaux photovoltaïques. Le système bénéficie d'une ETN, référence A27T250U indice 0.



SFS Solar® JDB : potelet relié à la structure porteuse

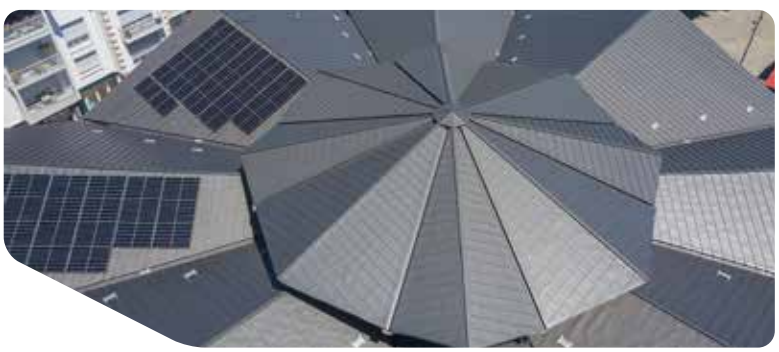
Le potelet SFS Solar® JDB constitue un point d'ancrage entre les chevrons des couvertures VMZINC® à joint debout ou à tasseaux. Les rails supportant les panneaux photovoltaïques sont fixés sur les potelets, eux-mêmes ancrés dans la charpente. La solution bénéficie de l'ETN n° L.26.10455.



K2 Systems : vis à double filetage

Particulièrement adaptée aux couvertures à tasseaux VMZINC®, la vis double filetage est ancrée dans les chevrons au travers des tasseaux et reçoit les rails ou équerres supportant les panneaux.





Scannez le QR CODE.
Pour en savoir plus sur les solutions.

À retenir

- **Gamme complète de solutions de fixation** compatibles avec la majorité des panneaux solaires du marché.
- **3 solutions recommandées** pour répondre aux différentes configurations de toiture.
- **Développées avec des partenaires industriels spécialisés,** pour une intégration fiable et durable.
- **Intégration en surimposition respectant les exigences techniques et réglementaires.**
- **Une réponse aux enjeux de la transition énergétique :** depuis le 1er juillet 2026, les constructions neuves et les rénovations lourdes de bâtiments de plus de 500 m² doivent couvrir au moins 40 % de leur toiture par des panneaux solaires ou un système de végétalisation.

Reportage

Projets régionaux Nord-Centre



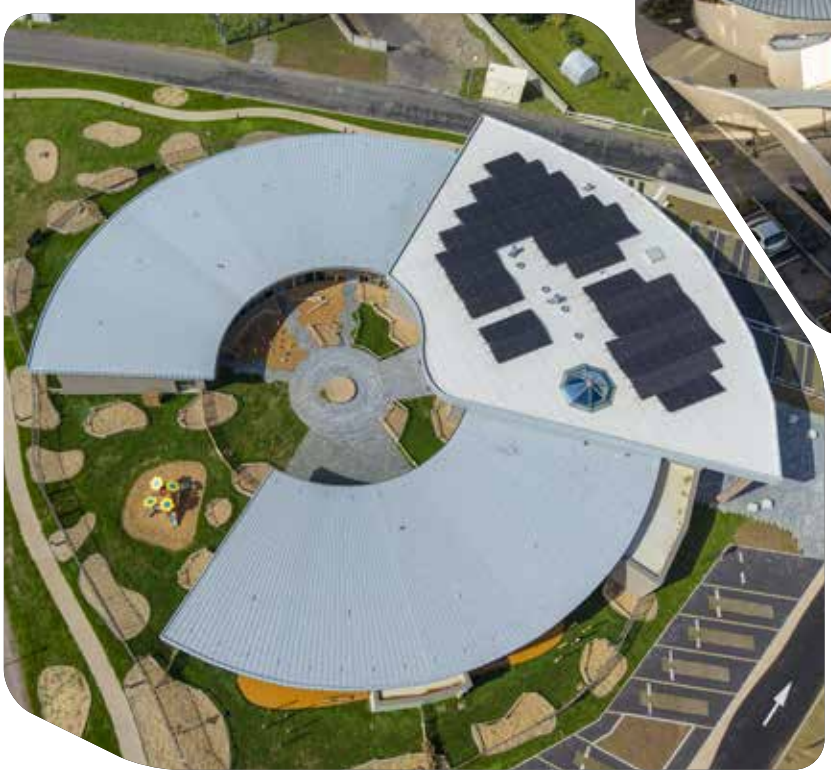
8



9



5



7

1





2





3





1 • École Joliot Curie
Epinay-sur-Orge (91)

Architecte Atelier d'architecture ADA
Entreprise Gallopin
Technique Joint debout VMZINC®
Aspect Laqué OR 1036, QUARTZ-ZINC®

2 • Halle des victoires
Asnières-sur-Seine (92)

Architecte Filippini Architectes
Entreprise ACPF ACHIN
Technique Joint debout VMZINC®
Aspect PIGMENTO® rouge, PIGMENTO® vert, PIGMENTO® bleu

3 • Collège Louis Pasteur
Gennevilliers (92)

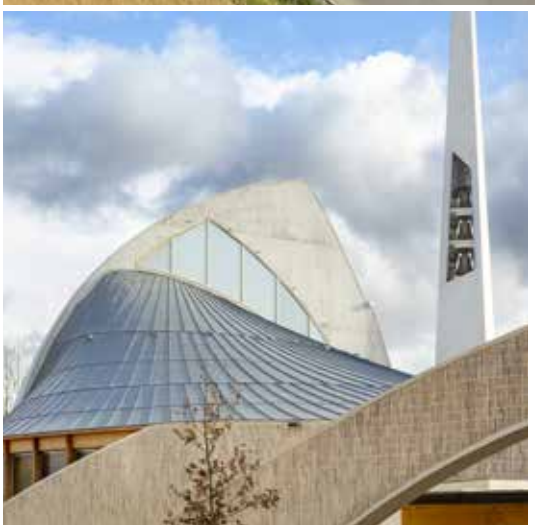
Architecte Archee
Entreprise ETS LECUYER
Technique Joint debout VMZINC®
Aspect AZENGAR®

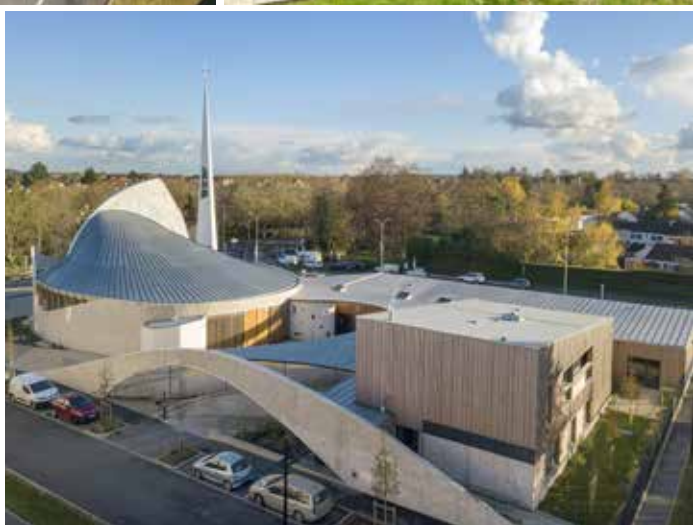
4





5





6





4 • Martin Environnement
Chevilly (45)

Architecte Atelier Poinville
Entreprise Braun couverture
Technique Joint debout VMZINC®
Aspects PIGMENTO® bleu, PIGMENTO® vert, AZENGAR®

5 • Église de Saint-Joseph,
Voisins-le-Bretonneux (78)

Architecte Antoine Pélissier Architectural Workshop Apaw
Entreprise Glot Fils Couverture
Technique Joint debout VMZINC®
Aspect Zinc naturel VMZINC®

6 • Entrepôt
Wissous (94)

Architecte Anne Carcelen
Entreprise Raimond SAS
Technique Clin VMZINC®
Aspect PIGMENTO® Rouge

7





8





9





7 • Multi-accueil Berneval
Berneval-le-Grand (76)

Architecte A2B
Entreprise Berthe Frères
Technique Joint debout VMZINC®
Aspect AZENGAR®

8 • Centre incendie SDIS
Saint-Martin-de-Boscherville (76)

Architecte Julien Gaimard
Entreprise Isotoit
Technique Joint debout VMZINC®
Aspect QUARTZ-ZINC®

9 • Burreaux
Les Ulis (91)

Architecte Anne Carcelen
Entreprise ABCIS Contractant
Technique Joint debout VMZINC®,
Aspect PIGMENTO® vert

Témoignage



Ecobat 77

Halle de Nogent-sur-Marne (94)

Maîtrise d'ouvrage : Paris Est Marne & Bois Entreprise

Équipe de maîtrise d'œuvre :
croixmariebourdon architectes associés, architecte mandataire de l'équipe MOE ;
Agence Engasser & associés, architecte associé ;
Chorème F&G Morisseau, paysagiste ;
EVP INGENIERIE ingénierie, bet structure ;
BGECO, économiste ;
Vizea, bet évaluation environnementale ;
C-Tek Ingénierie, bet Fluides/Thermique/HQE ;
Altia Acoustique, acousticien ;
BATISS Bureau d'étude Sécurité Incendie, bet SSI ;
ETUDES ET SYNERGIES, bet vrd ;
Agence 8'18'', conception lumière

Entreprise : Chantiers Modernes Construction (VINCI Construction), mandataire ;
VALENTIN Environnement, entreprise VRD ;
Ecobat 77, entreprise de couverture

« L'emploi de ce matériau permet de faire le lien entre la modernité d'un bâtiment contemporain et les bâtiments plus anciens qui l'entourent, comme un trait d'union entre contexte et architecture ».

Nicolas Croixmarie,
Fondateur de l'agence croixmariebourdon architectes associés



Nouvelle Halle de Nogent-sur-Marne

Au cœur de la ville

Halle de marché parmi les plus grandes de France avec 80 commerçants fixes et un bâtiment d'une centaine de mètres de long, le marché principal de Nogent-sur-Marne a fait l'objet d'une requalification majeure associant la nouvelle halle alimentaire, l'extension d'un parking souterrain et le déploiement de 1 500 m² d'espaces publics végétalisés. Cette opération urbaine d'envergure engagée par la ville et l'Établissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois sous le nom « Cœur de Nogent » est portée par les agences d'architecture croixmariebourdon architectes associés et Engasser & Associés, qui signent conjointement le projet architectural.

Un trait d'union

En lieu et place du bâtiment massif et vieillissant des années 1970, le projet reprend la forme emblématique de la halle de marché : un vaste volume sous une grande toiture à double pente.

Pour insérer cette volumétrie, son fonctionnement et sa matérialité dans le centre-ville historique de Nogent, le choix s'est porté sur une toiture en zinc à Joint debout VMZINC®:
« L'emploi de ce matériau permet de faire le lien entre la modernité d'un bâtiment contemporain et les bâtiments plus anciens qui l'entourent, comme un trait d'union entre contexte et architecture » confie Nicolas Croixmarie. Avec une géométrie en forme de feuille de quelque 5 000 m², un faîtage courbe, une dissymétrie des deux versants et des rampants dépassant 15 mètres, la toiture signe toute l'identité du projet.
Pour animer cette surface imposante et éviter toute monotonie, les architectes ont travaillé une variation de teintes, associant les aspects AZENGAR® et QUARTZ-ZINC® de VMZINC® pour un jeu subtil de nuances qui donne à la toiture toute son identité graphique.













Souplesse et précision du zinc

La mise en œuvre de cette couverture a été assurée par la société Ecobat 77, spécialisée dans l'enveloppe du bâti.

Pour Julien Flon, responsable de la couverture traditionnelle chez Ecobat 77, trois contraintes majeures ont caractérisé ce chantier : « La gestion des différents coloris de bacs sur chaque versant, le traçage rigoureux des arcs de cercle pour respecter le calepinage de l'architecte, et aussi la longueur des rampants supérieure à 15 mètres qui a nécessité la mise en œuvre d'une double agrafure afin d'atteindre les dimensions requises tout en respectant le DTU ». Un bac sur cinq a en effet été gironné pour s'adapter aux courbes de la toiture. Fabriqués dans l'usine VMZINC® de Bray-et-Lû, les bacs ont ensuite été livrés sur site. « Mais si les bacs arrivent usinés, pré-cintrés, ils sont aussi façonnés sur site pour affiner le dessin au millimètre, ce qu'on ne peut pas forcément faire avec d'autres matériaux.

La pose proprement dite a duré quatre mois, auxquels il convient d'ajouter le temps de préparation et de voligeage. Neuf à dix de nos compagnons ont été mobilisés en permanence pour tenir des délais très serrés qui ont constitué un véritable enjeu pour nous ».

Travail d'équipe

Un important travail d'optimisation a été mené entre la maîtrise d'œuvre, les équipes techniques VMZINC® et l'entreprise de pose Ecobat 77. Comme le relève Fabien Gillet, responsable de secteur VMZINC®, les équipes techniques sont intervenues très en amont dans ce projet en contribuant à la définition des chéneaux, des rives et des faîtages, en participant aux réunions de coordination et en proposant aux concepteurs des solutions d'optimisation économique, notamment pour limiter le gironnage des bacs sans sacrifier le dessin architectural. Une assistance technique a également été assurée sur le chantier, en interface constante entre VMZINC®, l'entreprise de pose et la maîtrise d'œuvre.

S'inscrire dans le temps

« Au-delà de son rendu esthétique, l'atout principal du zinc réside pour nous dans sa pérennité », relève les architectes. « C'est un matériau parfaitement adapté à la couverture, qui résiste aux intempéries et permet de minimiser les interventions d'entretien et de maintenance,

et donc aussi les dispositifs d'accès à cette toiture. Et sa recyclabilité complète en fin de vie s'inscrit naturellement dans les ambitions environnementales d'un projet qui a par ailleurs innové sur la réduction de l'empreinte carbone du béton de structure ».

La livraison complète de l'opération, espaces extérieurs compris, est attendue début 2027. Gageons que les Nogentais seront au rendez-vous de ce nouveau lieu de vie et d'échange, repère urbain incontournable, véritable cœur battant d'un centre-ville renouvelé et contemporain.

À savoir

Retrait du film de protection en phase de chantier

Conformément à nos préconisations, le film de protection ne doit en aucun cas être conservé plus de deux mois après la mise en œuvre du VMZINC®

Pourquoi retirer le film progressivement ?

Le film de protection préserve l'aspect du zinc pendant le transport, le stockage et la mise en œuvre. Afin de conserver cette protection le plus longtemps possible, il est recommandé de retirer le film uniquement sur les parties qui ne seront plus accessibles après les pliages et les finitions. Les surfaces visibles restent ainsi protégées jusqu'à la fin du chantier.

Préserver l'aspect du zinc

Conserver le film sur les parties visibles jusqu'à la fin du chantier permet de limiter les rayures liées aux manipulations ainsi que les différences de teinte pouvant apparaître entre une zone restée protégée et une zone exposée plus longtemps aux UV et aux agressions atmosphériques.
Cette protection est particulièrement utile en cas de travaux de maçonnerie, d'enduit ou de finition, afin de limiter les dépôts de poussière et de résidus sur les surfaces visibles.

Une méthode simple et efficace

La bonne pratique pour retirer le film consiste à le découper avant de le retirer.

La tracette VMZINC® est l'outil préconisé pour effectuer cette découpe sans risque d'endommager la surface du zinc.

À défaut, un morceau ou une chute de zinc peuvent être utilisés avec précaution pour découper le film délicatement, sans griffer l'aspect du zinc.



À faire

- Découper le film avant de le retirer
- Retirer uniquement les parties non-accessibles après pliages et finitions
- Conserver le reste du film jusqu'à la fin du chantier

À éviter

- Retirer totalement le film dès la livraison
- Décoller le film avant de le découper
- Laisser des surfaces en zinc exposées inutilement pendant le chantier
- Utiliser une lame trop neuve ou trop tranchante, susceptible de rayer le zinc



Initiatives

Confort d'été

Face aux étés plus chauds, le rôle de la toiture évolue. Protéger de la pluie et du froid ne suffit plus : il faut désormais contribuer à protéger les habitants de la chaleur. C'était tout l'enjeu du colloque « Bien vivre sous les toits » qui s'est tenu en mars dernier et du livre blanc tout juste dévoilé qui en est issu : réunir les acteurs de la filière pour faire émerger des solutions concrètes et faire évoluer les pratiques.

Question volontairement directe : pourra-t-on encore demain bien vivre sous les toits ?

Le sujet est loin d'être anecdotique. Selon les données de Santé publique France présentées lors du colloque, 40 000 décès liés à la chaleur ont été enregistrés entre 2017 et 2025.
Et les logements situés sous les toits figurent parmi les plus vulnérables.

L'ambition du colloque était donc de décloisonner les approches et de réunir autour d'une même table ceux qui conçoivent, réalisent, réglementent et habitent les bâtiments. Le livre blanc qui en résulte porte un message clair : les solutions existent en grande partie. Il faut maintenant apprendre à mieux les combiner et à les diffuser.

Quatre priorités pour mieux vivre sous les toits

1. Empêcher la chaleur d'entrer

Isolation, protections solaires extérieures, vitrages adaptés, inertie et déphasage constituent autant de leviers complémentaires. Les données présentées lors du colloque montrent d'ailleurs qu'une petite surface vitrée en toiture, si elle est mal protégée, peut concentrer une part très importante des apports thermiques indésirables.

2. Redonner toute sa place à la ventilation

La circulation de l'air est l'un des enseignements majeurs des échanges. Ventiler la couverture et les combles, créer des entrées d'air basses et des sorties hautes, profiter du tirage thermique ou de la ventilation nocturne : des principes parfois anciens retrouvent aujourd'hui toute leur pertinence.





3. Ne plus raisonner uniquement en performance hivernale

Le choix d'un isolant ne doit plus reposer uniquement sur son lambda.
Densité, inertie et déphasage doivent aussi être pris en compte pour limiter les surchauffes estivales. L'objectif est désormais de concevoir une toiture performante en hiver et confortable en été.

4. Diagnostiquer avant d'intervenir

Il n'existe pas de solution universelle.
État de la charpente, ventilation, isolation existante, vitrages, matériaux, orientation et usages doivent être analysés ensemble. Le livre blanc place ainsi le diagnostic global du bâtiment au cœur de la démarche.

Le couvreur, acteur du confort de demain

Au-delà des solutions techniques, un enjeu majeur ressort du colloque : la formation. Isolation et ventilation d'été doivent prendre davantage de place dans l'apprentissage du métier et les bonnes pratiques doivent être diffusées largement auprès de la profession.

C'est aussi une formidable opportunité pour le couvreur. Son rôle évolue : au-delà de l'étanchéité et de la pérennité de l'ouvrage, son expertise devient essentielle pour contribuer au confort et à l'adaptation climatique du bâtiment.

VMZINC

AZENGAR 3R

1er zinc 100 % recyclé

Le lien entre la matière et le vivant



100% recyclé

6,42 kg CO_2 eq/m^2

Économie circulaire

Demandez votre échantillon !

www.vmzinc.fr

VMZINC

VM Building Solutions - Tour Altaïs
3, place Aimé Césaire - 93100 Montreuil
www.vmzinc.fr
info@vmbuildingsolutions.com

Service Documentation

Tél. : 01 49 72 41 50
vmzinc.france@vmbuildingsolutions.com

Service Support Architecture & Projets

Tel : 01 49 72 42 28
concept.vmbso@vmbuildingsolutions.com

VM BUILDING SOLUTIONS

LE TRI + FACILE

VM Building Solutions - 10/26 - 24001 - 9000 ex - ©VM Building solutions - Imprimeries Dridé - Photographe : Paul Kozlovski